

Les élus débattent sur les orientations budgétaires 2017

Jeudi 23/03/2017 - [Cuges-les-Pins](#) - La Provence - Frédérique Gros



L'opposition a posé de nombreuses questions sur les chiffres exposés. Photo Fr.G.

Le conseil municipal de lundi soir avait à l'ordre du jour une unique délibération, mais non des moindres : le rapport sur les orientations budgétaires 2017. C'est bien entendu France Leroy, l'adjointe déléguée aux finances, qui a pris la parole pour présenter ce rapport, ou plus précisément une synthèse de celui-ci, pour faciliter les débats.

Dans un premier temps, l'élue a rappelé le contexte général de "*désengagement de l'État*" et "*d'obligations accrues faites aux collectivités locales*", obligeant les communes à faire "*des choix difficiles*", pour établir un budget primitif "*de façon sincère et prudente*". Revenant sur les chiffres de 2015 et 2016, elle a souligné une hausse des charges à caractère général, consécutive à l'externalisation de la cuisine centrale, en partie compensée par d'autres baisses de charges et la perception d'une redevance annuelle du prestataire. Le chapitre des frais de personnel poursuit, lui, "*sa trajectoire à la baisse*" et l'élue s'est dite satisfaite. Concernant les charges de gestion courante, les baisses de subventions (CCAS et associations) permettent une diminution notable.

Les recettes accusent une baisse liée, a expliqué France Leroy, au désengagement de l'État. "*La commune ne doit son salut qu'à ses ressources fiscales, malgré le choix municipal de geler la pression fiscale et de ne pas augmenter les taux pour les trois années à venir*", a-t-elle conclu.

L'adjointe a ensuite fait le tour des ratios financiers de la commune, dont l'analyse donne des informations pertinentes sur la commune : ainsi elle dépense en fonctionnement 18 % de moins que les communes de même strate, mais subit une pression fiscale supérieure. L'endettement par habi-

tant est quant à lui inférieur à celui des communes équivalentes, ce qui permet d'envisager un financement des équipements par l'emprunt. Enfin le dernier ratio révèle que les marges de manoeuvre en terme de ressources humaines sont faibles.

Pour l'année en cours, le budget s'inscrira donc "*dans une trajectoire d'économie*", a-t-elle assuré et sera une phase de réalisations concrètes : voirie, programmes immobiliers, sécurité et études pour le projet de l'école Molina. Pour cela, un recours à l'emprunt, à hauteur de 500 000 € sera nécessaire.

Comme l'impose la loi, France Leroy a terminé son propos par des éléments de prospective financière jusqu'en 2021. "*Nous sommes certains aujourd'hui du bien-fondé de notre démarche, a-t-elle conclu, nous sommes conscients des efforts que nous demandons aux services pour atteindre ce résultat et nous pourrions tous être fiers, demain, de l'action réalisée*".

Le maire, Bernard Destrost, a tenu à remercier l'élue et les agents "*qui ont travaillé à l'élaboration de ce document en l'absence du directeur financier, absent pour raison médicale*".

L'élue d'opposition Gérald Fasolino a commencé par remercier l'élue aux finances pour sa présentation, avant de pointer plusieurs "*problèmes*". Tout d'abord "*l'absence du résultat du compte administratif*". Question également sur le montant des frais de contentieux. Le maire a évoqué quelques motifs de ces contentieux et France Leroy a ajouté : "*Si on n'est pas attaqué, on n'a pas à se défendre...*"

Concernant les orientations, Gérald Fasolino a souligné "*pas mal de flou sur les axes donnés*" : "*Ce n'est pas assez précis sur ce qu'on peut espérer comme économies et comme recettes supplémentaires*", a-t-il regretté.

Après avoir relevé encore d'autres "*erreurs*" - doublons, écarts entre les sections, surévaluation de recettes, budgets prospectifs non équilibrés... -, l'élue s'est arrêté sur les investissements : "*Le seul qui apparaît est celui de l'école, et je suis très inquiet de votre projet... Nous appelons de nos voeux cette école, mais nous vous demandons ici de ne pas lancer les études tant que nous n'aurons pas les engagements bancaires. Je vous propose aussi d'organiser une table ronde avec les élus et les parents pour trouver des solutions si l'école ne peut pas se faire.*"

"*On ne reste pas les bras croisés*", a affirmé le maire.

L'élue André Lambert, quant à lui, a demandé au maire où étaient passés "*les projets d'irrigation de la plaine, de restauration du système d'assainissement pluvial, de déviation de la route, de création d'un centre de village actif qui faisaient partie de votre engagement*" - alors qu'il était encore membre de l'équipe Destrost, Ndlr.

France Leroy a souligné que L'eau des collines, société désormais en charge du service eau potable dans la commune, avait prévu des investissements et des études pour la recherche de l'eau et le raccordement éventuel au canal de Provence. "*Mais la population attend autre chose*, a affirmé le maire, *elle a d'autres priorités, notamment celle d'avoir une voirie propre*".

André Lambert a voté contre, les autres élus d'opposition se sont abstenus.

Frédérique Gros